

Réf: Dossier N° : 19286

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « OTIS CONSTRUCTION COMPANY »****Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI, 10 BP 78 ABJ 10**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Décembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 14 Décembre 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « OTIS CONSTRUCTION COMPANY » .

Objet: Assainissement, Génie civil, Batiments, Electricité HT/BT, VRD(Voiries Réseaux Divers), Etudes, Réalisations, Services Divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI, 10 BP 78 ABJ 10

GERANT: Monsieur DIABATE ISSOUF.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-28719 du 14/12/2015 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10507 du 14/12/2015

Pour Avis

Le CEPICI

